



1^{er} janvier 2012 : collecte robotisée des bacs verts et noirs

(Mont-Tremblant, le 16 décembre 2011) – Le 1^{er} janvier 2012, les citoyens de Mont-Tremblant devront porter une attention particulière sur la façon de disposer leurs bacs vert et noir, car l'entrepreneur responsable de la collecte des matières résiduelles sur le territoire de la Ville utilisera un camion de type robotisé.

Comment dois-je placer mes bacs?

- Placez les bacs l'un à côté de l'autre de façon à ce que les poignées et les roues soient face à la maison (propriété) ou au trottoir.
- Il doit y avoir un espace libre d'au moins 30 cm (1 pied) entre les bacs et autour de ceux-ci.
- Les bacs ne doivent pas être placés sur plus d'une rangée.

Rappelons qu'il faut mettre les bacs en bordure du chemin au plus tôt la veille de la collecte et les replacer le plus rapidement possible sur la propriété de façon à ne pas obstruer la circulation et le déneigement, de même que pour améliorer l'aspect visuel des rues et des quartiers de notre Ville.

La Ville remercie les gens de Mont-Tremblant pour leur collaboration et les invite à recycler au maximum!